

Le Châble, le 25 janvier 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Requérant : Hoirie Vaudan par Anne-Brigitte Vaudan
Auteur des plans : Alexandre Gard Architecture SA
Situation : parcelle n° 33393, folio n° 68, zone Touristique faible densité T4 lieu-dit "Le Picolet" à Bruson, coordonnées 2581740 / 1101320
Propriétaire : Hoirie Vaudan par Anne-Brigitte Vaudan
Projet : Construction de 4 places de parc.

Requérants : Monsieur Nef Olivier; Madame Portner Alexandra
Auteur des plans : Alp' Architecture Sàrl
Situation : parcelle n° 13903, folio n° 101, zone Village V1 à Bruson, coordonnées 1101564 / 2582984
Propriétaire : Monsieur Nef Olivier
Projet : Construction d'un couvert à voitures. En dérogation à l'art 97 du RCCZ (distance aux limites)

Requérants : Madame & Monsieur Gaëlle & Dany Rossier; Madame & Monsieur Caroline & Willy Giroud
Auteur des plans : Monsieur Rossier Dany
Situation : parcelle n° 10190, folio n° 100, zone Résidentielle R3 lieu-dit "Prarreyer d'en Haut" à Prarreyer, coordonnées 1101630 / 2583634
Propriétaire : Hoirie Gillioz/Gabbud
Projet : Construction de deux habitations en résidence principale.

Requérant : Monsieur Farquet Jérôme
Auteur des plans : Monsieur Farquet Jérôme
Situation : parcelle n° 12766, folio n° 26, zone Artisanale A2 lieu-dit "Châble-Creux" au Châble, coordonnées 1103030 / 2582088
Propriétaire : Monsieur Farquet Jérôme
Projet : Construction de deux garages.

Les dossiers sont consultables auprès de l'Administration Communale pendant ces heures d'ouvertures, les jours ouvrables, de 8h à 11h30 ou sur rendez-vous.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale de Bagnes, Service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.